

# Programme de formation



Raymond Chabot  
Grant Thornton



Thomson Reuters™



Institut de  
**PLANIFICATION  
FINANCIÈRE**



Wolters Kluwer



**TaxCycle**  
DE XERO

# Saison 2026-2027

# TABLE DES MATIÈRES

<b>UN PROGRAMME DE FORMATION QUI RÉPOND À VOS BESOINS DEPUIS PRÈS DE 35 ANS!</b>	<b>3</b>
<b>LES INCONTOURNABLES DU CQFF ET LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON 2026-2027</b>	<b>3</b>
<b>PLUSIEURS OPTIONS ÉCONOMIQUES POUR VOTRE ORGANISATION ET VOS EMPLOYÉS</b>	<b>4</b>
<b>CALENDRIER 2026-2027 EN UN COUP D'ŒIL</b>	<b>6</b>
<b>FISCALITÉ ET PLANIFICATION FINANCIÈRE : MISE À JOUR EN FISCALITÉ</b>	
Mise à jour en fiscalité des sociétés, des particuliers et des fiducies pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité (MAJCPA2026)	10
Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance (MAJPF2026)	11
<b>FISCALITÉ ET PLANIFICATION FINANCIÈRE : DÉCLARATIONS FISCALES</b>	
Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale (PREPT12026) – <b>Nouveauté</b>	12
Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales (DECL2026) (DECL2026-4H)	13
Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales (APPSOC2026)	15
Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDTES2026)	16
Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDNTES2026)	17
<b>FISCALITÉ ET PLANIFICATION FINANCIÈRE : PARTICULIERS</b>	
Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales – Revue et actualisée (ACCESSION2026)	18
Retraite : Formation de haut niveau sur la retraite (4 heures) (RETRAITE2026)	19
Retraite : Applications et particularités (7 heures) (APPRETRAITE2026)	19
Aidants naturels, personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité : Aspects fiscaux (ANPHSV2026) – <b>Nouveauté</b>	20
Frais médicaux : Aspects fiscaux (FRMED2026) – <b>Nouveauté</b>	21
Gains/pertes en capital : Stratégies et particularités (GPC2026) – <b>Nouveauté</b>	22
Régimes enregistrés : Aspects fiscaux (RE2026) – <b>Nouveauté</b>	23
Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers (IMMOUSA2026) – En rappel	24
Aînés : Crédits d'impôt et aspects fiscaux (AINES2026) – <b>Nouveauté</b>	25
Automobiles : Aspects fiscaux (AUTOS2026) – <b>Nouveauté</b>	25
Dépenses admissibles des travailleurs autonomes, employés à commission et employés autres qu'à commission (DEPADMT2026) – <b>Nouveauté</b>	26
Immobilier des particuliers : Aspects fiscaux (IMMOPART2026) – <b>Nouveauté</b>	26
Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les particuliers (RIPART2026) – <b>Nouveauté</b>	27
Retraite : Stratégies de décaissement (RETSDEC2026) – <b>Nouveauté</b>	27
<b>FISCALITÉ ET PLANIFICATION FINANCIÈRE : SOCIÉTÉS</b>	
Calcul de l'impôt de la partie I pour une société (CALCULPI2026) – <b>Nouveauté</b>	28
Immobilisations et DPA pour les sociétés (DPA2026) – <b>Nouveauté</b>	28
Impôt de la partie IV, IMRTD et RTD (IMPOTPIV2026) – <b>Nouveauté</b>	29
Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les sociétés (RISOC2026) – <b>Nouveauté</b>	29
<b>TAXES À LA CONSOMMATION : TPS/TVH ET TVQ</b>	
TPS/TVH et TVQ : Mise à jour et particularités (MAJTX2026)	30
TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités (APPTX2026)	31
TPS/TVH et TVQ : Immobilier (TXIMMO2026)	32
Applications et particularités en taxes de vente et d'utilisation américaine (Sales & Use Tax) (TXUSA2026) – En rappel	32
<b>COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE : NCECF ET NCOSBL</b>	
NCECF et NCOSBL : Mise à jour et présentation des états financiers (MAJNC2026)	33
PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales (PMEOSBL2026) – En rappel	34
NCECF : Applications et particularités – Consolidation, revenus, instruments financiers et entreprise en difficulté financière (NCECF2026) – En rappel	35
NCOSBL du secteur privé : Applications et particularités – Consolidation, actifs et revenu (NCOSBL2026) – En rappel	35
NCECF : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers (NCECF SOM2026) – En rappel	36
NCOSBL du secteur privé : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers (NCOSBL SOM2026) – En rappel	37
<b>CQFF.COM : COURBES DU CQFF / OUTILS UTILES ET PRATIQUES / PUBLICATIONS</b>	<b>38</b>
<b>NOS DIFFÉRENTS MODES DE DIFFUSION POUR LES FORMATIONS</b>	<b>39</b>
<b>UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR VOUS SERVIR À TRAVERS LE QUÉBEC</b>	<b>40</b>

# Un programme de formation qui répond à vos besoins depuis près de 35 ans!

Depuis près de 35 ans, le CQFF demeure la référence pour propulser les compétences des professionnels en fiscalité. Chaque année, des milliers de professionnels nous font confiance pour rester à l'avant-garde, enrichir leurs compétences et progresser avec assurance dans un milieu en constante transformation.

Le programme 2026-2027 se distingue par une offre renouvelée, actuelle et conçue pour maximiser l'impact de chaque apprentissage. Voici quelques faits saillants du programme :

Plus de **10** nouveautés au programme 2026-2027

Plus de **35** formations dont plusieurs incontournables

Environ **130** heures de formation

Près de **10 000** inscriptions annuellement

Plus de **90 %** de satisfaction annuellement

## Les incontournables du CQFF et les nouveautés de la saison 2026-2027

### Nos incontournables

- Mise à jour en fiscalité des sociétés, des particuliers et des fiducies pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité
- Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance
- Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales
- Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales
- Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes
- Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes
- Retraite : Formation de haut niveau sur la retraite
- TPS/TVH et TVQ : Mise à jour et particularités
- TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités
- NCECF et NCOSBL : Mise à jour et impacts sur la présentation des états financiers

### Nos nouveautés

- Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale
- Aidants naturels, personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité : Aspects fiscaux
- Frais médicaux : Aspects fiscaux
- Gains/pertes en capital : Stratégies et particularités
- Régimes enregistrés : Aspects fiscaux
- Aînés : Crédits d'impôt et aspects fiscaux
- Automobiles : Aspects fiscaux
- Dépenses admissibles des travailleurs autonomes, employés à commission et employés autres qu'à commission
- Immobilier des particuliers : Aspects fiscaux
- Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les particuliers
- Retraite : Stratégies de décaissement
- Calcul de l'impôt de la partie I pour une société
- Impôt de la partie IV, IMRTD et RTD
- Immobilisations et DPA pour les sociétés
- Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les sociétés

### Merci à nos partenaires



# Plusieurs options économiques pour votre organisation et vos employés

## 3 forfaits économiques, incluant notre tout nouveau forfait à la carte

Profitez d'une économie allant jusqu'à 50 % sur le prix régulier jusqu'au 30 septembre 2026 avec nos trois forfaits avantageux.

FORFAIT 1 Pour les comptables	FORFAIT 2 Pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance	FORFAIT 3 À la carte <b>Nouveauté</b>
<b>Formations comprises dans le forfait</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Mise à jour en fiscalité des sociétés, des particuliers et des fiducies pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité (MAJCPA2026) <b>Durée : 7 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 7H (DECL2026) <b>Durée : 7 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales (APPSOC2026) <b>Durée : 7 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> TPS/TVH et TVQ : Mise à jour et particularités (MAJTX2026) <b>Durée : 3,5 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> NCECF et NCOSBL : Mise à jour et impacts sur la présentation des états financiers (MAJNC2026) <b>Durée : 3,5 heures</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance (MAJPF2026) <b>Durée : 4 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 4H (DECL2026-4H) <b>Durée : 4 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Aidants naturels, personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité : Aspects fiscaux (ANPHSV2026) <b>Durée : 3,5 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Gains et pertes en capital incluant la réserve pour gain en capital (GPC2026) <b>Durée : 3,5 heures</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Aînés : Crédits d'impôt et aspects fiscaux (AINES2026) <b>Durée : 2 heures ou moins</b></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Retraite : Stratégies de décaissements (RETSDEC2026) <b>Durée : 2 heures ou moins</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Jusqu'à 28 heures au choix parmi toutes nos formations au programme de la saison 2026-2027 <b>Durée : jusqu'à 28 heures</b></li> </ul> <p><b>N. B. :</b> La sélection de l'ensemble des formations choisies doit être effectuée lors de l'achat du forfait. Nous vous recommandons de choisir au minimum 3 ou 4 formations d'une journée ou d'une demi-journée afin de rentabiliser au maximum votre forfait.</p>
<b>Tarifcation</b>		
<b>Valeur (au prix régulier) :</b> 2 195 \$	<b>Valeur (au prix régulier) :</b> 1 194 \$	<b>Valeur (au prix régulier) :</b> jusqu'à 1 996 \$
<b>Prix spécial<sup>1</sup> :</b> 1 099 \$ <small>(jusqu'au 30 septembre 2026)</small>	<b>Prix spécial<sup>1</sup> :</b> 599 \$ <small>(jusqu'au 30 septembre 2026)</small>	<b>Prix spécial<sup>1</sup> :</b> 1 299 \$ <small>(jusqu'au 30 septembre 2026)</small>
<b>Prix régulier<sup>2</sup> :</b> 1 349 \$	<b>Prix régulier<sup>2</sup> :</b> 799 \$	<b>Prix régulier<sup>2</sup> :</b> 1 449 \$
<b>Ce que comprennent les forfaits</b>		
<b>Matériel du participant :</b> Format PDF seulement (papier non disponible)		
<b>Mode de diffusion :</b> Formation à distance en direct ou webdiffusion, en direct ou en différé		

### Modalités et conditions

Les forfaits CQFF peuvent être utilisés par le participant identifié lors de l'achat du forfait et ne sont pas transférables (forfait et inscriptions rattachées au forfait).

Aucune promotion en vigueur au moment de l'achat, tels que les codes promotionnels, rabais fidélité ou autres, ne sera appliquée, le forfait étant déjà une promotion.

Il est possible de reporter une inscription, si une date ultérieure est disponible, en webdiffusion pour la même formation.

**Date limite d'inscription :** 15 avril 2027

<sup>1</sup> Prix spécial – Prélancement de saison jusqu'au 30 septembre 2026. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire s'appliquera pour refléter la différence entre le prix spécial de lancement et le prix régulier.  
<sup>2</sup> Prix régulier à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2026.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

# Plusieurs options économiques pour votre organisation et vos employés

## Rabais de 50 \$ ou 100 \$ sur nos formations de plus de 2 heures

Inscrivez-vous dès maintenant, vous et vos employés, et profitez de notre tarif spécial : un rabais de 50 \$ ou 100 \$ sur le prix régulier pour toute formation de plus de 2 heures, applicable jusqu'au 15 octobre ou au 15 janvier selon la formation. Il vous suffit de compléter votre inscription et d'effectuer le paiement avant les dates limites.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

## Rabais fidélité jusqu'à 15 % à cumuler en 2026-2027 pour la saison 2027-2028

Obtenez un rabais pouvant atteindre 15 % selon le nombre d'inscriptions achetées à nos sessions publiques en 2026-2027, applicable pour la saison 2027-2028. Plus vous inscrivez d'employés, plus le rabais sera important!

Le CQFF a confirmé aux employeurs admissibles le rabais fidélité 2026-2027.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question à ce sujet.

Valeurs des inscriptions achetées par un employeur	Rabais fidélité la saison suivante
Entre 1 000 \$ et 2 499 \$	5 %
Entre 2 500 \$ et 14 999 \$	10 %
15 000 \$ et plus	15 %

## Codes promotionnels

Restez à l'affût de nos communications tout au long de la saison afin de découvrir tout nouveau code promotionnel potentiel.

## Formation dans votre organisation / Votre animateur, notre matériel

Deux formules encore plus économiques qui vous permettent de former un plus grand nombre d'employés.

Voici trois exemples d'économies potentielles comparées à des inscriptions individuelles à nos sessions publiques :

Formation dans votre organisation / Votre animateur, notre matériel	Exemples d'économies
Présentiel d'une journée avec ouvrage de référence	<ul style="list-style-type: none"><li>Vous pourriez économiser jusqu'à 420 \$ par participant sur le prix régulier.</li></ul>
Webdiffusion en direct d'une journée avec ouvrage de référence	<ul style="list-style-type: none"><li>Pour 3 550 \$ de plus, vous pourriez former 99 participants au lieu de 50.</li><li>Vous pourriez économiser 49 800 \$ et formez jusqu'à 700 employés au lieu de 200.</li></ul>
Webdiffusion en différé d'une journée avec ouvrage de référence	<ul style="list-style-type: none"><li>Pour 2 550 \$ de plus, vous pourriez former 99 participants au lieu de 50.</li><li>Vous pourriez économiser 54 800 \$ et formez jusqu'à 700 employés au lieu de 200.</li></ul>

Des économies similaires s'appliquent également pour les formations d'une demi-journée avec ou sans matériel du participant.

**Demandez votre offre de service personnalisée avec le CQFF et contactez-nous pour obtenir davantage d'informations.**



Formations en fiscalité et pour la fonction finance

**Daniel Benard**  
Directeur général

Tél. : 1 514 390-4277  
Cell. : 1 514 298-3027  
Cour. : [dbenard@cqff.com](mailto:dbenard@cqff.com)

Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc.  
2500, boul. Daniel-Johnson, bur. 300, Laval (Québec) H7T 2P6

[CQFF.com](http://CQFF.com)

# Calendrier 2026-2027 en un coup d'œil

Formations	Séances <sup>1</sup>	Mode de diffusion <sup>2</sup>	Prix spécial <sup>3</sup>	Prix régulier	Option : Format papier <sup>4</sup>	Option : Accès au différé <sup>5</sup>
<b>FISCALITÉ ET PLANIFICATION FINANCIÈRE</b>						
<b>Mise à jour en fiscalité des sociétés, des particuliers et des fiduciaires pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité (MAJCPA2026)</b>	16 novembre 2026 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Boucherville	485 \$	585 \$	75 \$	100 \$
	17 novembre 2026 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Laval	485 \$	585 \$	75 \$	100 \$
	24 et 25 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h	Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	75 \$	100 \$
	1 <sup>er</sup> et 2 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h	Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	75 \$	100 \$
	8 et 9 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h	Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	75 \$	100 \$
	3 décembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	75 \$	s. o.
<b>Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance (MAJPF2026)</b>	18 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30	Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	75 \$	100 \$
	3 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	299 \$	399 \$	75 \$	100 \$
	26 novembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	75 \$	s. o.
<b>Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale (PREPT12026)</b> <i>Nouveauté</i>	18 et 19 février 2027 – 8 h 30 à 12 h	Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	50 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	16 et 17 mars 2027 – 8 h 30 à 12 h	Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	50 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	25 février 2027 au 30 juin 2027	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	50 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	s. o.
<b>Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 7H (DECL2026)</b>	5 février 2027 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Québec	485 \$	585 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	9 février 2027 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Boucherville	485 \$	585 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	11 février 2027 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Laval	485 \$	585 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	16 et 17 février 2027 – 8 h 30 à 12 h	Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	23 et 24 février 2027 – 8 h 30 à 12 h	Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	9 et 10 mars 2027 – 8 h 30 à 12 h	Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	23 février 2027 au 30 juin 2027	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	s. o.
<b>Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 4H (DECL2026-4H)</b>	15 février 2027 – 8 h 30 à 12 h 30	Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	25 février 2027 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	299 \$	399 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	11 mars 2027 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	299 \$	399 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	100 \$
	23 février 2027 au 30 juin 2027	Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	85 \$ / 110 \$ <sup>6</sup>	s. o.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

1 Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et le 15 avril pour les webdiffusions en différé.

2 Voir la page 39 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.

3 Prix spécial jusqu'au 15 octobre ou au 15 janvier selon la formation, pour toutes nos formations de plus de 2 heures. Si la facture n'est pas payée à la date applicable (15 octobre ou 15 janvier selon la formation), une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

4 Le supplément en format papier est optionnel et le prix varie selon le type de matériel du participant. La livraison demeure conditionnelle à des facteurs hors du contrôle du CQFF (ex. : grève des postes). Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours ouvrables avant la séance, la livraison à temps est incertaine. Le format PDF sera néanmoins accessible via le Portail CQFF.

5 Possibilité d'ajouter l'accès à la version en différé, en complément de la séance choisie, en l'ajoutant lors de l'inscription.

6 Offre spécial : Le coût de 110 \$ comprend le matériel de formation *Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale* et l'ouvrage de référence *Fiscalité des particuliers et déclarations fiscales* (valeur de 135 \$).

# Calendrier 2026-2027 en un coup d'œil

Formations	Séances <sup>1</sup>	Mode de diffusion <sup>2</sup>	Prix spécial <sup>3</sup>	Prix régulier	Option : Format papier <sup>4</sup>	Option : Accès au différé <sup>5</sup>
<b>FISCALITÉ ET PLANIFICATION FINANCIÈRE</b>						
<b>Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales (APPSOC2026)</b>	26 et 27 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h	Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	75 \$	100 \$
	1 <sup>er</sup> et 2 décembre 2026 – 13 h à 16 h 30	Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	75 \$	100 \$
	8 et 9 décembre 2026 – 13 h à 16 h 30	Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	75 \$	100 \$
	3 décembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	75 \$	s. o.
<b>Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDTES2026)</b>	5 novembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 7 heures	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	50 \$	s. o.
<b>Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDNTES2026)</b>	5 novembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 7 heures	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	50 \$	s. o.
<b>Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales – Revue et actualisée (ACCESSION2026)</b>	3 décembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 4 heures	Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	50 \$	s. o.
<b>Retraite : Formation de haut niveau sur la retraite (RETRAITE2026)</b>	10 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30	Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	75 \$	100 \$
	10 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	299 \$	399 \$	75 \$	100 \$
	19 novembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	75 \$	s. o.
<b>Retraite : Applications et particularités (APPRETRAITE2026)</b>	19 novembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 7 heures	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	75 \$	s. o.
<b>Aidants naturels, personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité : Aspects fiscaux (ANPHSV2026) Nouveauté</b>	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 3,5 heures	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.
<b>Frais médicaux : Aspects fiscaux (FRMED2026) Nouveauté</b>	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 3 heures	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.
<b>Gains/pertes en capital : Stratégies et particularités (GPC2026) Nouveauté</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 3,5 heures	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.
<b>Régimes enregistrés : Aspects fiscaux (RE2026) Nouveauté</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 3,5 heures	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.
<b>Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers – En rappel (IMMOUSA2026)</b>	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 3,5 heures	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

1 Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et le 15 avril pour les webdiffusions en différé.

2 Voir la page 39 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.

3 Prix spécial jusqu'au 15 octobre ou au 15 janvier selon la formation, pour toutes nos formations de plus de 2 heures. Si la facture n'est pas payée à la date applicable (15 octobre ou 15 janvier selon la formation), une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

4 Le supplément en format papier est optionnel et le prix varie selon le type de matériel du participant. La livraison demeure conditionnelle à des facteurs hors du contrôle du CQFF (ex. : grève des postes). Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours ouvrables avant la séance, la livraison à temps est incertaine. Le format PDF sera néanmoins accessible via le Portail CQFF.

5 Possibilité d'ajouter l'accès à la version en différé, en complément de la séance choisie, en l'ajoutant lors de l'inscription.

# Calendrier 2026-2027 en un coup d'œil

Formations	Séances <sup>1</sup>	Mode de diffusion <sup>2</sup>	Prix spécial <sup>3</sup>	Prix régulier	Option : Format papier <sup>4</sup>	Option : Accès au différé <sup>5</sup>
<b>FISCALITÉ ET PLANIFICATION FINANCIÈRE</b>						
<b>Nouveauté : Formations d'une durée de 2 heures ou moins</b>						
<b>Aînés : Crédits d'impôt et aspects fiscaux (AINES2026)</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Automobiles : Aspects fiscaux (AUTOS2026)</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Dépenses admissibles des travailleurs autonomes, employés à commission et employés autres qu'à commission (DEPADMT2026)</b>	30 juin 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Immobilier des particuliers : Aspects fiscaux (IMMOPART2026)</b>	30 juin 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les particuliers (RIPART2026)</b>	15 mai 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Retraite : Stratégies de décaissement (RETSDEC2026)</b>	19 novembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Calcul de l'impôt de la partie I pour une société (CALCULPI2026)</b>	30 juin 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Immobilisations et DPA pour les sociétés (DPA2026)</b>	30 juin 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Impôt de la partie IV, IMRTD et RTD (IMPOTPIV2026)</b>	10 décembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les sociétés (RISOC2026)</b>	15 mai 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
<b>TAXES À LA CONSOMMATION</b>						
<b>TPS/TVH et TVQ : Mise à jour et particularités (MAJTX2026)</b>	11 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h	Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	75 \$	100 \$
	19 novembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	75 \$	s. o.
<b>TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités (APPTX2026)</b>	19 novembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 7 heures	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	75 \$	s. o.
<b>TPS/TVH et TVQ : Immobilier (TXIMMO2026)</b>	19 novembre 2026 au 30 avril 2027 Durée : 2 heures ou moins	Webdiffusion en différé	s.o	99 \$	s. o.	s. o.
<b>Applications et particularités en taxes de vente et d'utilisation américaine (Sales &amp; Use Tax) – En rappel (TXUSA2026)</b>	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 1,5 heures	Webdiffusion en différé	s.o	99 \$	s. o.	s. o.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

1 Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et le 15 avril pour les webdiffusions en différé.

2 Voir la page 39 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.

3 Prix spécial jusqu'au 15 octobre ou au 15 janvier selon la formation, pour toutes nos formations de plus de 2 heures. Si la facture n'est pas payée à la date applicable (15 octobre ou 15 janvier selon la formation), une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

4 Le supplément en format papier est optionnel et le prix varie selon le type de matériel du participant. La livraison demeure conditionnelle à des facteurs hors du contrôle du CQFF (ex. : grève des postes). Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours ouvrables avant la séance, la livraison à temps est incertaine. Le format PDF sera néanmoins accessible via le Portail CQFF.

5 Possibilité d'ajouter l'accès à la version en différé, en complément de la séance choisie, en l'ajoutant lors de l'inscription.

# Calendrier 2026-2027 en un coup d'œil

Formations	Séances <sup>1</sup>	Mode de diffusion <sup>2</sup>	Prix spécial <sup>3</sup>	Prix régulier	Option : Format papier <sup>4</sup>	Option : Accès au différé <sup>5</sup>
<b>COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE</b>						
NCECF et NCOSBL : Mise à jour et présentation des états financiers (MAJNC2026)	27 octobre 2026 – 8 h 30 à 12 h	Formation à distance en direct	199 \$	299 \$	50 \$	100 \$
	5 novembre 2026 au 30 avril 2027	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.
PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales – En rappel (PMEOSBL2026)	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 3,5 heures	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.
NCECF : Applications et particularités – Consolidation, revenus, instruments financiers et entreprise en difficulté financière – En rappel (NCECF2026)	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 6 heures	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	50 \$	s. o.
NCECF : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers – En rappel (NCECF SOM2026)	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 3,5 heures	Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	50 \$	s. o.
NCOSBL du secteur privé : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers – En rappel (NCOSBL SOM2026)	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 2 heures	Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.	s. o.
NCOSBL du secteur privé : Applications et particularités – Consolidation, actifs et revenus – En rappel (NCOSBL2026)	15 mai 2026 au 30 avril 2027 Durée : 7 heures	Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	50 \$	s. o.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)



Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter du prix spécial, en vigueur jusqu'au **15 octobre 2026** pour les formations de l'automne 2026, et jusqu'au **15 janvier 2027** pour celles de l'hiver-printemps 2027.

**IMPORTANT** : Toutes nos dates limites d'accès aux webdiffusions en différé ont été uniformisées au **30 avril 2027** ou au **30 juin 2027** selon la formation pour la saison 2026-2027.

<sup>1</sup> Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et le 15 avril pour les webdiffusions en différé.

<sup>2</sup> Voir la page 39 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.

<sup>3</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre ou au 15 janvier selon la formation, pour toutes nos formations de plus de 2 heures. Si la facture n'est pas payée à la date applicable (15 octobre ou 15 janvier selon la formation), une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

<sup>4</sup> Le supplément en format papier est optionnel et le prix varie selon le type de matériel du participant. La livraison demeure conditionnelle à des facteurs hors du contrôle du CQFF (ex. : grève des postes). Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours ouvrables avant la séance, la livraison à temps est incertaine. Le format PDF sera néanmoins accessible via le Portail CQFF.

<sup>5</sup> Possibilité d'ajouter l'accès à la version en différé, en complément de la séance choisie, en l'ajoutant lors de l'inscription.

## Mise à jour en fiscalité des sociétés, des particuliers et des fiducies pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité (MAJCPA2026)

Cette formation, axée sur les sujets d'intérêts pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité, est idéale et utile pour les participants qui désirent **une vue d'ensemble** de toutes les nouveautés annoncées pour l'année et les années à venir concernant les sociétés, les particuliers et les fiducies.

Les participants qui désirent une couverture plus en profondeur des modalités et des enjeux d'application pratique, notamment pour la préparation des déclarations fiscales, sont invités à considérer les formations suivantes qui sont complémentaires à celle de *Mise à jour en fiscalité* :

- Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales
- Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales
- Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes
- Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes

**Durée** : 7 heures

### Au programme

- Tables d'impôt et tableaux utiles pour les sociétés, les particuliers et les fiducies
- Nouveautés – Administration fiscale : fédéral et Québec
- Nouveautés – Particuliers et les Courbes du CQFF
- Nouveautés – Sociétés
- Nouveautés – Fiducies
- Autres nouveautés

### Matériel du participant

- Ouvrage de référence servant de matériel de formation :
  - > *Mise à jour en fiscalité des sociétés, des particuliers et des fiducies*
- Des communications, dont l'*Actualité fiscale*, transmises dans les mois suivant la tenue de la formation, vous aviseront de tout changement pertinent annoncé par les autorités gouvernementales en lien avec les informations qui y ont été présentées.

### But de la formation

Cette formation vous permettra de vous tenir à jour et de bien comprendre les principaux impacts des nombreuses annonces gouvernementales au cours de la dernière année (mises à jour économiques, budgets, prises de positions administratives, jurisprudences récentes et autres annonces). Les changements récents apportés aux lois fiscales et autres lois connexes ainsi que les pratiques administratives des autorités fiscales adaptées principalement à la réalité des comptables et autres professionnels de la fiscalité seront également abordés.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscale à venir
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour votre organisation ou vos clients

« Une formation fiscale de qualité repose sur l'expertise partagée d'un groupe solide et engagé! »

« Super formation et excellentes animatrices! Bravo à toute l'équipe. »

- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la fiscalité dans votre organisation ou de vos clients et ce, en lien avec les nouveautés annoncées

### Clientèle cible

Tout comptable qui veut se garder à jour sur les nouveautés fiscales et sujets connexes de la dernière année. Des fiscalistes y trouveront également leur compte selon leur pratique professionnelle et leur champ d'expertise.

### Équipe de formation



Mylène Goyette,  
CQFF



Natalie Hotte,  
CQFF



Érika Vallières,  
CQFF

### Séances

- 16 novembre 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 | Présentiel – Boucherville
- 17 novembre 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 | Présentiel – Laval
- 24 et 25 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h | Formation à distance en direct
- 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h | Webdiffusion en direct
- 8 et 9 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h | Webdiffusion en direct
- 3 décembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options
Présentiel	485 \$	585 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 75 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

## Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance (MAJPF2026)

Cette formation, axée sur les sujets d'intérêts pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance, est idéale et utile pour les participants qui désirent **une vue d'ensemble** de toutes les nouveautés annoncées pour l'année et les années à venir au niveau des particuliers, des sociétés et des fiducies.

Les participants qui désirent une couverture plus en profondeur des modalités et des enjeux d'application pratique, notamment pour la préparation des déclarations fiscales, sont invités à considérer les formations suivantes qui sont complémentaires à celle de *Mise à jour en fiscalité* :

- Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales
- Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales
- Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes
- Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes

**Durée :** 4 heures

### Au programme

- Tables d'impôt et tableaux utiles pour les sociétés, les particuliers et les fiducies
- Nouveautés – Administration fiscale : fédéral et Québec
- Nouveautés – Particuliers et les Courbes du CQFF
- Nouveautés – Fiducies
- Nouveautés – Placements
- Nouveautés – Régimes enregistrés
- Autres nouveautés, dont les sociétés

### Matériel du participant

- Ouvrage de référence servant de matériel de formation :
  - > *Mise à jour en fiscalité des sociétés, des particuliers et des fiducies*
- Des communications, dont l'*Actualité fiscale*, transmises dans les mois suivant la tenue de la formation, vous aviseront de tout changement pertinent annoncé par les autorités gouvernementales en lien avec les informations qui y ont été présentées.

### But de la formation

Cette formation vous permettra de vous tenir à jour et de bien comprendre les principaux impacts des nombreuses annonces gouvernementales au cours de la dernière année (mises à jour économiques, budgets, prises de positions administratives, jurisprudences récentes et autres annonces). Les changements récents apportés aux lois fiscales et autres lois connexes ainsi que les pratiques administratives des autorités fiscales adaptées principalement à la réalité des planificateurs financiers, des conseillers en placements ainsi que des courtiers hypothécaires et en assurances seront également abordés.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscale à venir

« *Tout était parfait. Félicitations aux formatrices de nous faire bénéficier de leurs connaissances et de leur expérience, cela représente énormément de travail!* »

- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour votre organisation ou vos clients
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la fiscalité dans votre organisation ou de vos clients et ce, en lien avec les nouveautés annoncées

### Clientèle cible

Tout planificateur financier et conseiller en placement, courtier hypothécaire ou en assurance, qui souhaite se garder à jour sur les nouveautés fiscales et autres sujets connexes de la dernière année, qu'il œuvre en cabinet ou dans une institution financière.

### Équipe de formation



Natalie Hotte,  
CQFF



Mélanie Beauvais,  
Bachand Lafleur



Mylène Goyette,  
CQFF

### Séances

- 18 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 | Formation à distance en direct
- 3 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 | Webdiffusion en direct
- 26 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options
Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en direct	299 \$	399 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	Format papier + 75 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

## Nouveauté

# Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale (PREPT12026)

Cette nouvelle formation **est complémentaire** à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Elle est conçue spécialement **pour les préparateurs de déclarations fiscales** afin de revoir les étapes essentielles à la préparation des déclarations fiscales des particuliers ainsi qu'à mettre en évidence les pièges et les erreurs les plus fréquents et des solutions pour les éviter. Elle mettra l'emphase sur la production des déclarations fiscales de particuliers en discutant des formulaires à utiliser et des conseils pratiques.

**Durée** : 7 heures

### Au programme

- Système fiscal / Volet administratif
- Étapes de la préparation des déclarations fiscales
- Identification du particulier
- Éléments principaux des déclarations fiscales par sujet (revenus, déductions, crédits, etc.)
- Analyse des résultats des déclarations fiscales
- Certains éléments de planifications en lien avec les déclarations fiscales préparées
- Liste de contrôle
- Outil fiscal / Calendrier fiscal
- Erreurs fréquentes et conseils pratiques

### Matériel du participant

- Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.
- Ouvrage de référence servant de matériel de formation :
  - > *Fiscalité des particuliers et déclarations fiscales* (utilisé dans la formation *Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales*, inclus en PDF)
- Des communications, dont *l'Actualité fiscale*, transmises dans les mois suivant la tenue de la formation, vous aviseront de tout changement pertinent annoncé par les autorités gouvernementales en lien avec les informations qui y ont été présentées.

### But de la formation

Cette formation vous permettra de couvrir les pièges et les erreurs les plus fréquentes et surtout comment les éviter dans la préparation des déclarations fiscales, à l'aide d'exemples et cas pratiques rencontrés par le CQFF et les participants.

Elle vise également à parfaire vos connaissances essentielles en termes de conformité fiscale afin de vous permettre une optimisation dans la production des déclarations de revenus.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs en vigueur pour l'année d'imposition 2026, ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscale en fiscalité

- Connaître les principaux pièges et les principales erreurs au niveau de la préparation des déclarations fiscales des particuliers
- Produire les déclarations fiscales des particuliers de la façon la plus optimale possible
- Prodiger des conseils de planification fiscale et financière pour le particulier

### Clientèle cible

Toute personne impliquée dans la préparation de déclarations de revenus des particuliers ou toute personne souhaitant être à jour relativement à la fiscalité des particuliers.

### Équipe de formation



Mylène Goyette,  
CQFF



Érika Vallières,  
CQFF

### Séances

- 18 et 19 février 2027 – 8 h 30 à 12 h | Formation à distance en direct
- 16 et 17 mars 2027 – 8 h 30 à 12 h | Webdiffusion en direct
- 25 février 2027 à 13h00 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options <sup>2</sup>
Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 50 \$ / 110 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 50 \$ / 110 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 50 \$ / 110 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 janvier. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

<sup>2</sup> Offre spéciale : Le coût de 110 \$ comprend le matériel de formation *Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale* et l'ouvrage de référence *Fiscalité des particuliers et déclarations fiscales* (valeur de 135 \$).

## Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales (DECL2026) (DECL2026-4H)

Cette formation **est complémentaire** à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Elle intègre les nouveautés applicables aux déclarations fiscales de particuliers et couvre en profondeur certains sujets pertinents en application pratique au niveau de l'impôt des particuliers. Ces sujets pertinents en application pratique ont été identifiés grâce aux cas pratiques rencontrés par le CQFF et ses participants et des exemples sont utilisés afin d'en favoriser la démonstration, d'identifier les erreurs fréquentes commises et de prodiguer certains conseils au niveau de la planification financière et fiscale.

**Une nouvelle formation a été ajoutée au programme du CQFF pour les préparateurs de déclarations fiscales (détails à la page 12).**

Cette formation mettra l'accent sur la production des déclarations fiscales à partir des formulaires utilisés. Elle vise à revoir les étapes essentielles à la préparation des déclarations fiscales des particuliers ainsi qu'à mettre en évidence les pièges et les erreurs les plus fréquents et des solutions pour les éviter.

**Durée :** 4 ou 7 heures

Le CQFF recommande aux participants de s'inscrire à la version de 7 heures de cette formation afin de couvrir davantage de sujets et de les couvrir davantage en profondeur. La version de 4 heures sera quant à elle axée sur un survol des sujets touchant la fiscalité des particuliers et leurs déclarations fiscales.

### Au programme

- Identification
- Système fiscal / Volet administratif
- Employés
- Particuliers en affaires
- Placements
- Gain en capital / Perte en capital
- Immobilier
- Retraite/aînés
- Étudiants
- Le particulier et sa famille (séparation et famille élargie)
- Santé, aidants naturels et handicap
- Régimes enregistrés
- Calcul de l'impôt à payer
- Liste de contrôle
- Erreurs fréquentes et conseils pratiques
- Outil fiscal

### Matériel du participant

- Ouvrages de référence servant de matériel de formation :
  - > *Fiscalité des particuliers et déclarations fiscales*
  - > Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence *Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale* (utilisé dans la formation du même nom, inclus en PDF)
- Des communications, dont l'*Actualité fiscale*, transmises dans les mois suivant la tenue de la formation, vous aviseront de tout changement pertinent annoncé par les autorités gouvernementales en lien avec les informations qui y ont été présentées.

### But de la formation

Cette formation vous permettra d'intégrer les principales nouveautés et de maintenir à jour vos connaissances touchant la fiscalité des particuliers afin de vous aider dans la production des déclarations fiscales des particuliers pendant la saison d'impôt. Elle traitera également de certains enjeux rencontrés en pratique en saison d'impôt des particuliers.

De plus, cette formation vise à parfaire vos connaissances essentielles en termes de conformité fiscale afin de vous permettre une optimisation dans la production des déclarations de revenus.

Elle couvre également les pièges et les erreurs les plus fréquentes, mettant l'accent sur les façons de les éviter dans la préparation des déclarations fiscales, à l'aide d'exemples et cas pratiques rencontrés par le CQFF et les participants.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs ainsi qu'en matière d'interprétations et d'administration fiscale en vigueur pour l'année d'imposition 2026 et les suivantes
- Déterminer les principaux enjeux en application pratique pour les déclarations fiscales de particuliers
- Produire les déclarations fiscales des particuliers de la façon la plus optimale possible
- Prodiger des conseils en planification fiscale et financière pour le particulier

### Clientèle cible

Toute personne impliquée dans la préparation de déclarations de revenus des particuliers ou toute personne souhaitant être à jour relativement à la fiscalité des particuliers.

### Équipe de formation



Mylène Goyette,  
CQFF



Natalie Hotte,  
CQFF



Érika Vallières,  
CQFF

## Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales-2026 (DECL2026) (DECL2026-4H)

### Séances

#### Version 7 heures

- 5 février 2027 – 8 h 30 à 16 h 30 | Présentiel – Québec
- 9 février 2027 – 8 h 30 à 16 h 30 | Présentiel – Boucherville
- 11 février 2027 – 8 h 30 à 16 h 30 | Présentiel – Laval
- 16 et 17 février 2027 – 8 h 30 à 12 h | Formation à distance en direct
- 23 et 24 février 2027 – 8 h 30 à 12 h | Webdiffusion en direct
- 9 et 10 mars 2027 – 8 h 30 à 12 h | Webdiffusion en direct
- 23 février 2027 au 30 juin 2027 | Webdiffusion en différé

#### Version 4 heures

- 15 février 2027 – 8 h 30 à 12 h 30 | Formation à distance en direct
- 25 février 2027 – 8 h 30 à 12 h 30 | Webdiffusion en direct
- 11 mars 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 | Webdiffusion en direct
- 23 février 2027 au 30 juin 2027 | Webdiffusion en différé

« Ce sont les meilleures formations en fiscalité disponibles sur le marché, tout en étant tellement complètes et pratiques! Et que dire des cartables, une source inépuisable d'informations fiscales. Bravo à l'équipe des formatrices et au CQFF! »

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options <sup>2</sup>
<b>Version de 7 heures</b>			
Présentiel	485 \$	585 \$	Format papier + 85 \$ / 110 \$ Ajout différé + 100 \$
Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 85 \$ / 110 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 85 \$ / 110 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 85 \$ / 110 \$
<b>Version de 4 heures</b>			
Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	Format papier + 85 \$ / 110 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en direct	299 \$	399 \$	Format papier + 85 \$ / 110 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	Format papier + 85 \$ / 110 \$

- 1 Prix spécial jusqu'au 15 janvier. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.
- 2 Offre spéciale : Le coût de 110 \$ comprend le matériel de formation Fiscalité des particuliers pour les préparateurs de déclarations fiscales : Du formulaire à la déclaration fiscale et l'ouvrage de référence Fiscalité des particuliers et déclarations fiscales (valeur de 135 \$).

« Les formations du CQFF m'ont équipée d'outils fiscaux précis et pratiques, directement applicables à ma clientèle québécoise. Un investissement rare pour toute comptable indépendante sérieuse. Je recommande sans hésiter. »

« Année après année, la mise à jour pour les particuliers offerte par le CQFF est un incontournable. Cela me permet, à mon tour, d'offrir un service professionnel à mes clients. »

## Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales (APPSOC2026)

Cette formation **est complémentaire** à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Elle intègre les nouveautés applicables aux déclarations fiscales de sociétés, mais également elle permettra d'approfondir certains sujets pertinents en application pratique au niveau de l'impôt des sociétés. Ces sujets pertinents en application pratique ont été identifiés grâce aux cas pratiques rencontrés par le CQFF et ses participants et des exemples sont utilisés afin d'en favoriser la démonstration, d'identifier les erreurs fréquentes commises et de prodiguer certains conseils.

**Durée :** 7 heures

### Au programme

- Phase préparatoire
- Calcul du revenu net
- Calcul du revenu imposable
- Calcul de l'impôt
- Déduction pour amortissement
- Réorganisation fiscale
- Administration fiscale
- Rémunération
- Entreprises en difficultés financières
- Sujets connexes aux sociétés
- Liste de contrôle
- Erreurs à éviter dans la préparation des déclarations fiscales T2 et CO-17 des sociétés et autres obligations fiscales
- Formulaires prescrits

### Matériel du participant

- Ouvrages de référence servant de matériel de formation :
  - > *Fiscalité des sociétés et déclarations fiscales*
  - > *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et volets fiscaux rattachés*
  - > *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et volets fiscaux rattachés*
- Des communications, dont l'*Actualité fiscale*, transmises dans les mois suivant la tenue de la formation, vous aviseront de tout changement pertinent annoncé par les autorités gouvernementales en lien avec les informations qui y ont été présentées.

### But de la formation

Cette formation vous permettra de connaître les nouveautés applicables à l'impôt des sociétés et de comprendre certains enjeux d'applications pratiques dans la préparation des déclarations fiscales. Des exemples et des cas pratiques rencontrés par le CQFF et ses participants seront utilisés afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer en lien avec la fiscalité des particuliers.

Elle vise également à parfaire vos connaissances essentielles en termes de conformité fiscale.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs ainsi qu'en matière d'interprétations et d'administration fiscale en vigueur pour l'année d'imposition 2026 et les suivantes
- Déterminer les principaux enjeux en application pratique pour les déclarations fiscales de sociétés
- Produire les déclarations fiscales des sociétés de la façon la plus optimale possible
- Prodiger des conseils en planification fiscale et financière pour les sociétés

### Clientèle cible

Toute personne impliquée dans la préparation de déclarations de revenus des sociétés; ainsi que ceux et celles qui souhaitent actualiser leurs connaissances dans le domaine.

### Équipe de formation



Érika Vallières,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF

### Séances

- 26 et 27 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h | Formation à distance en direct
- 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2026 – 13 h à 16 h 30 | Webdiffusion en direct
- 8 et 9 décembre 2026 – 13 h à 16 h 30 | Webdiffusion en direct
- 3 décembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options
Formation à distance en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en direct	399 \$	499 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 75 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

« Formation très pertinente et bien structurée, qui permet de mieux comprendre les concepts clés en fiscalité des sociétés. »

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

# Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDTES2026)

Cette formation **est complémentaire** à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Elle intègre les nouveautés applicables aux déclarations fiscales des successions et des fiducies testamentaires, mais permet également d'approfondir certains sujets pertinents en application pratique au niveau de l'impôt des successions et des fiducies testamentaires. Ces sujets pertinents en application pratique ont été identifiés grâce aux cas pratiques rencontrés par le CQFF et ses participants et des exemples sont utilisés afin d'en favoriser la démonstration, d'identifier les erreurs fréquentes commises et de prodiguer certains conseils.

**Durée :** 7 heures

## Au programme

- Déclarations de revenus principales au décès
- Déclarations de revenus facultatives au décès
- Déclarations de revenus pour la succession
- Déclarations de revenus de fiducies testamentaires
- Certificat de décharge et avis de distribution des biens
- Autres éléments de planification
- Erreurs fréquentes et tableaux

## Matériel du participant

Ouvrage de référence servant de matériel de formation :

- *Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales*

## But de la formation

Cette formation vous permettra de couvrir les modalités et les enjeux d'application dans la préparation des déclarations fiscales, à l'aide d'exemples et de cas pratiques rencontrés par le CQFF et les participants afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer touchant les sujets du décès, de la succession et des fiducies testamentaires afin de vous aider dans :

- La production des déclarations de revenus au décès (T1/TP1)
- La production des déclarations de revenus de la succession (T3/TP-646)
- La production des déclarations de revenus des fiducies testamentaires (T3/TP-646)
- La planification fiscale post-mortem

## Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs en vigueur ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscales
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal
- Produire les déclarations fiscales nécessaires de la façon la plus optimale possible
- Prodiguier des conseils de planification

## Clientèle cible

- Toute personne impliquée dans la préparation de déclarations de revenus au décès (T1/TP1) et de fiducies (T3/TP-646)
- Toute personne désirant être à jour sur les sujets touchant le décès, la succession et les fiducies testamentaires

## Équipe de formation



Cindy Poliquin,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Natalie Hotte,  
CQFF

## Séance

5 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

## Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

« C'est une formation tout à fait pertinente pour les préparateurs d'impôt qui font de la déclaration de succession. »

## Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDNTES2026)

Cette formation **est complémentaire** à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Elle s'adresse aux participants qui désirent connaître les nouveautés applicables aux déclarations fiscales des fiducies non testamentaires, mais également approfondir certains sujets pertinents en application pratique au niveau de l'impôt des fiducies non testamentaires. Ces sujets pertinents en application pratique ont été identifiés grâce aux cas pratiques rencontrés par le CQFF et ses participants et des exemples sont utilisés afin d'en favoriser la démonstration, d'identifier les erreurs fréquentes commises et de prodiguer certains conseils.

**Durée** : 7 heures

### Au programme

- Fondements juridiques et fiscaux de la fiducie
- Déclarations de revenus
- Types de fiducies non testamentaires
- Sujets connexes aux fiducies
- Liste de contrôle et tableaux

### Matériel du participant

Ouvrage de référence servant de matériel de formation :

- *Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales*

### But de la formation

Cette formation vous permettra de connaître les nouveautés applicables à l'impôt des fiducies non testamentaires et de comprendre certains enjeux d'applications pratiques dans la préparation des déclarations fiscales. Des exemples et des cas pratiques rencontrés par le CQFF et ses participants seront utilisés afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer en lien avec la fiscalité des fiducies non testamentaires.

Elle vise également à parfaire vos connaissances essentielles en termes de conformité fiscale.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs en vigueur ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscales
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal
- Produire les déclarations fiscales nécessaires de la façon la plus optimale possible
- Prodiguer des conseils de planification

### Clientèle cible

- Toute personne impliquée dans la préparation de déclarations de revenus des fiducies (T3/TP-646)
- Toute personne désirant être à jour sur le sujet
- Toute personne impliquée dans la réorganisation

### Équipe de formation



Danielle Loranger,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Natalie Hotte,  
CQFF

### Séance

5 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

## Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales – Revue et actualisée (ACCESSION2026)

**Durée :** 4 heures

### Au programme

- Définitions communes : RAP, CELIAPP et CIAPH
- Régime d'accession à la propriété (RAP)
- Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP)
- Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation (CIAPH)
- Exemption de résidence principale
- Crédit d'impôt habitation multigénérationnelle
- Changement d'usage
- Déductibilité des frais de déménagement
- Revente précipitée

### Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

### But de la formation

Cette formation vous permettra de voir en détail les programmes d'accession à la propriété, à savoir le régime d'accession à la propriété (RAP), le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) ainsi que le crédit pour l'achat d'une première propriété.

D'autres mesures entourant la propriété immobilière seront abordées, dont notamment l'exemption pour résidence principale, les nouvelles règles sur les reventes précipitées, la déduction pour frais de déménagement ainsi que le crédit pour rénovations multigénérationnelles, et ce, afin de vous offrir une vue d'ensemble complète.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Identifier les mesures fiscales en lien avec la propriété auxquelles vos clients peuvent être admissibles

- Connaître les principales règles entourant le RAP et le CELIAPP
- Prodiguer divers conseils à vos clients relativement à l'accession à la propriété
- Optimiser les choix qui s'offrent à vos clients

### Clientèle cible

Toute personne désirant en connaître davantage sur les programmes d'accession à la propriété et les autres mesures fiscales entourant la propriété immobilière.

### Équipe de formation



Natalie Hotte,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF

### Séance

3 décembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

« J'ai adoré les exemples de cas RAP, bien pratiques! De loin les formatrices les plus agréables à écouter que j'ai eues cette année... Très sympathiques, merci beaucoup. »

## Retraite : Formation de haut niveau sur la retraite (4 heures) (RETRAITE2026)

## Retraite : Applications et particularités (7 heures) (APPRETRAITE2026)

**Durée :** 4 ou 7 heures

La version de **4 heures** de cette formation met l'accent sur les nouveautés et leurs impacts dans votre pratique. Elle s'adresse particulièrement aux professionnels qui travaillent régulièrement sur des mandats de planification de retraite ou qui ont suivi cette formation de façon récurrente au cours des dernières années.

La version de **7 heures** couvre un plus grand nombre de sujets et les aborde de manière plus approfondie que la version de 4 heures. Elle permet également de traiter plus largement les questions qui nous sont fréquemment posées, de même que celles auxquelles vous êtes confrontés au quotidien, afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer. Elle est tout indiquée pour les praticiens qui travaillent occasionnellement sur des mandats de planification de retraite ou ceux qui débutent leur pratique.

### Au programme

- Tableaux utiles
- Les régimes publics
- Véhicules individuels
- Régimes à prestations déterminées
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régimes d'accumulation
- Fiscalité de la retraite
- Décaissement des actifs à la retraite
- Les éléments « retraite » pour un propriétaire d'entreprise
- La retraite et le divorce
- Régimes de retraite étrangers
- Planification de retraite : meilleures pratiques

### Matériel du participant

Ouvrage de référence servant de matériel de formation :

- *Fiscalité et planification de la retraite*

### But des formations

Ces formations ont été conçues afin d'aider les professionnels (planificateurs financiers, conseillers, comptables, etc.) à répondre aux questions de leurs clients dans le cadre de leur planification de retraite.

### Objectifs des formations

À la fin de votre formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Appliquer vos connaissances, incluant les sujets d'actualités, en matière de retraite
- Démystifier certains concepts plus complexes en matière de régime de retraite
- Répondre le mieux possible à des questions pointues dans le domaine de la retraite

« Merci beaucoup à vous trois, j'ai adoré les tableaux, les arbres décisionnels et les simulations. Merci de partager vos connaissances avec nous! Bravo! »

### Clientèle cible

Planificateurs financiers, conseillers de placement, courtiers, comptables conseillant leurs clients sur la retraite.

### Équipe de formation

La composition de l'équipe de formation pourrait être modifiée.



Nathalie Bachand,  
Bachand Lafleur



Martin Dupras,  
ConFor  
financiers inc.



Mélanie Beauvais,  
Bachand Lafleur



Dany Lacoste,  
Déclic financier

### Séances

#### Version 4 heures

- 10 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 | Formation à distance en direct
- 10 décembre 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 | Webdiffusion en direct
- 19 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

#### Version 7 heures

- 19 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options
<b>Version de 4 heures</b>			
Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en direct	299 \$	399 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	Format papier + 75 \$
<b>Version de 7 heures</b>			
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 75 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

« Encore une fois cette année, la formation était au-delà de mes espérances. Bravo à l'équipe! »

## Nouveauté

# Aidants naturels, personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité : Aspects fiscaux (ANPHSV2026)

**Durée :** 3,5 heures

### Au programme

- Personnes en situation d'handicap et/ou en situation de vulnérabilité
  - > Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) : fonctionnement, conditions d'admissibilité et activités courantes de la vie quotidienne
  - > Crédit d'impôt pour une personne à charge admissible (ou le crédit pour conjoint) ou crédit canadien pour aidants naturels : lequel réclamer lorsqu'il y a déficience?
  - > Montant pour aidants familiaux introduit
  - > Mesures complémentaires au CIPH et admissibilité au CIPH
  - > Autres crédits d'impôt importants pour les personnes handicapées
  - > Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées
  - > Prestation canadienne pour les personnes handicapées
  - > Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) pour les personnes ayant droit au crédit pour personnes handicapées
  - > Supplément pour enfant handicapé aux fins du RRQ
- Aidants naturels
  - > Principales différences d'admissibilité entre le crédit canadien pour aidants naturels (au fédéral) et le crédit remboursable pour les personnes aidantes au Québec
  - > Autres crédits d'impôt
  - > Concept d'établissement domestique autonome

### Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après la formation.

### But de la formation

Cette formation couvre les enjeux et les particularités d'application pratique concernant les aidants naturels et les personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité.

Elle vise également à répondre aux questions qui nous sont posées au CQFF ainsi qu'à celles que vous rencontrez quotidiennement dans le cadre de votre pratique afin de vous outiller par des arguments décisionnels, des stratégies et des outils pour les aidants naturels et les personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour les aidants naturels et les personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la fiscalité des aidants naturels, des personnes handicapées et/ou en situation de vulnérabilité

### Clientèle cible

Tous les comptables, conseillers en placement et planificateurs financiers.

### Équipe de formation



Natalie Hotte,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF

### Séance

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

**Nouveauté****Frais médicaux : Aspects fiscaux (FRMED2026)****Durée** : 3 heures**Au programme**

- Règles de base relativement à la réclamation du crédit d'impôt pour frais médicaux
- Notion de personne à charge
- Période de 12 mois
- Frais payés d'avance
- Frais médicaux admissibles au crédit d'impôt
- Loyers et autres sommes versés à une maison de santé, à une institution ou à une résidence pour aînés
- Frais de transport, de déplacement et de séjour au Canada ou à l'étranger
- Construction ou rénovation à une maison pour les personnes à mobilité réduite et frais médicaux
- Services de tutorat pour un enfant qui éprouve des difficultés d'apprentissage
- Les divers dispositifs et équipements admissibles au crédit pour frais médicaux
- Les médicaments et la nécessité d'être enregistrés par un pharmacien
- Primes d'assurance hospitalisation ou d'assurance-frais médicaux au Canada ou lors de déplacements à l'étranger, régimes privés d'assurance-maladie et assurances maladies graves
- Régime canadien de soins dentaires

**Matériel du participant**

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après la formation.

**But de la formation**

Cette formation aborde les enjeux et les particularités d'application touchant les frais médicaux.

Elle vise également à répondre aux questions qui nous sont posées au CQFF ainsi qu'à celles que vous rencontrez quotidiennement dans le cadre de votre pratique afin de vous référer à des arguments de décisions, des stratégies et des outils concernant les frais médicaux.

**Objectifs de la formation**

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour les frais médicaux
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant les frais médicaux

**Clientèle cible**

Tous les comptables et les professionnels qui désirent en apprendre davantage sur les avantages fiscaux liés aux frais médicaux.

**Équipe de formation**

Natalie Hotte,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF

**Séance**

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

**Tarifs**

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

**Nouveauté****Gains/pertes en capital : Stratégies et particularités (GPC2026)****Durée** : 3,5 heures**Au programme**

- Nature du revenu – gain (perte) en capital ou revenu (perte) d'entreprise?
- Pertes réputées nulles / pertes apparentes
- Gains et pertes en capital sur les placements : les grands principes
- Perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE)
- Déduction pour gains en capital
- Règle d'attribution
- Réserve pour gain en capital

**Matériel du participant**

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après la formation.

**But de la formation**

Cette formation couvre les enjeux et les particularités d'application pratique touchant les gains et pertes en capital.

Elle vise également à répondre aux questions qui nous sont posées au CQFF ainsi qu'à celles que vous rencontrez quotidiennement dans le cadre de votre pratique afin de vous référer à des arguments de décisions, des stratégies et des outils concernant les gains et les pertes en capital.

**Objectifs de la formation**

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal concernant les gains et pertes en capital
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant les gains et pertes en capital

**Clientèle cible**

Tous les comptables, conseillers en placement et planificateurs financiers.

**Équipe de formation**

Natalie Hotte,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF

**Séance**

1<sup>er</sup> septembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

**Tarifs**

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

**Nouveauté****Régimes enregistrés : Aspects fiscaux (RE2026)****Durée** : 3,5 heures**Au programme**

- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Régimes de pensions agréés (RPA) – Impact du facteur équivalence (FE) et facteur d'équivalence pour services passés (FESP)
- Régime de retraite individuel (RRI) et régimes hybrides – éléments à considérer
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELLI)
- Excédents liés aux régimes enregistrés
- Placements admissibles et placements interdits

**Matériel du participant**

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après la formation.

**But de la formation**

Cette formation aborde les enjeux et les particularités d'application pratique (incluant certaines situations au décès) touchant les REER, FERR, REEE, REEI et CELI.

Elle vise également à répondre aux questions qui nous sont posées au CQFF ainsi qu'à celles que vous rencontrez quotidiennement dans le cadre de votre pratique afin de vous référer à des arguments de décisions, des stratégies et des nouveaux outils touchant les REER, FERR, REEE, REEI et CELI.

**Objectifs de la formation**

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal touchant les REER, FERR, REEE, REEI et CELI
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant REER, FERR, REEE, REEI et CELI

**Clientèle cible**

Tous les comptables, conseillers en placement et planificateurs financiers.

**Équipe de formation**

Natalie Hotte,  
CQFF

**Séance**

1<sup>er</sup> septembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

**Tarifs**

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

## Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers (IMMOUSA2026) – En rappel

**Durée :** 3,5 heures

### Au programme

- Résidence fiscale américaine
- Stratégies et des structures de détention d'une propriété immobilière aux États-Unis
- Revenus locatifs et vente d'une propriété aux États-Unis
- Droits successoraux américains
- Régimes de pensions américains
- Pièges à éviter

### Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

### But de la formation

Cette formation vous permettra de faire un tour d'horizon des règles de la fiscalité américaine visant les particuliers qui ne sont pas des résidents fiscaux des États-Unis, dont notamment les règles entourant la détention d'une propriété immobilière, que celle-ci soit détenue à des fins personnelles ou à des fins locatives.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Appliquer vos connaissances en fiscalité américaine pour les particuliers non résidents des États-Unis
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau de la fiscalité américaine pour vos clients
- Identifier les obligations fiscales américaines de vos clients, le cas échéant

### Clientèle cible

Toute personne souhaitant en connaître davantage sur les règles fiscales américaines visant un particulier qui n'est pas un résident fiscal des États-Unis, dont celles entourant la détention d'une propriété immobilière.

### Équipe de formation



Caroline Vanier,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Mylène Tétreault,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton

### Séance

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

« Les animatrices étaient vraiment excellentes! »

## Nouveauté : Formations d'une durée de 2 heures ou moins

### But des formations

Ces formations d'une durée de 2 heures ou moins traiteront chacune d'un sujet choisi avec soin et en lien avec l'actualité et les enjeux rencontrés en pratique. Elles vous permettront, efficacement, d'en apprendre davantage sur un sujet précis, identifié selon vos besoins.

Elles visent également à répondre aux questions qui nous sont posées au CQFF ainsi qu'à celles que vous rencontrez quotidiennement dans le cadre de votre pratique.

### Aînés : Crédits d'impôt et aspects fiscaux (AINES2026)

#### Au programme

- Crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile des aînés (CIMAD)
- Crédit d'impôt fédéral pour l'accessibilité domiciliaire : les particuliers déterminés et les particuliers admissibles peuvent réclamer ce crédit
- Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux aînés
- Crédit d'impôt non remboursable pour prolongation de carrière
- Crédit d'impôt pour revenus de pension (ou revenus de retraite)
- Crédit d'impôt en raison de l'âge
- Crédit d'impôt remboursable pour frais engagés par un aîné pour un séjour dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle
- Crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens visant à prolonger l'autonomie des aînés

- Les crédits pour aidants naturel
- Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles
- Prestations fiscales et sociofiscales

#### Séance

1<sup>er</sup> septembre 2026 au 30 avril 2027

#### Mode de diffusion

Webdiffusion en différé

#### Prix spécial

s. o.

#### Prix régulier

99 \$

#### Équipe de formation



Natalie Hotte,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

### Automobiles : Aspects fiscaux (AUTOS2026)

#### Au programme

- Autres types de moyens de transport comme les aéronefs, les hélicoptères et les vélos
- Plafonds des déductions des frais d'automobile (fédéral et Québec)
- Utilisation personnelle d'une voiture
- Allocations pour frais d'automobile reçues par un employé
- Dépenses d'automobile déductibles
- Automobiles fournies par l'employeur
- Louer ou acheter un véhicule
- Autres sujets fiscaux rattachés aux automobiles

#### Séance

1<sup>er</sup> septembre au 30 avril 2027

#### Mode de diffusion

Webdiffusion en différé

#### Prix spécial

s. o.

#### Prix régulier

99 \$

#### Équipe de formation



Mylène Goyette,  
CQFF



Martin Turcotte,  
Odotrack

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

**Nouveauté : Formations d'une durée de 2 heures ou moins****Dépenses admissibles des travailleurs autonomes, employés à commission et employés autres qu'à commission (DEPADMT2026)****Au programme**

- Statut juridique d'un travailleur
  - Travailleurs autonome
    - > Différences quant aux dépenses admissibles en déduction si encourues pour gagner un revenu
    - > Règles particulières ou sur des frais particuliers à l'égard d'un travail dans certains secteurs spécifiques
    - > Déménagement d'un travailleur autonome
  - Employés et employés à commission
  - Employés
    - > Télétravail
    - > Obligation pour un employé « d'être tenu par son contrat d'emploi » d'acquitter certaines dépenses
- > Formulaires T2200 et TP-64.3  
> Déménagement d'un employé

**Séance**

30 juin 2026 au 30 avril 2027

**Mode de diffusion**

Webdiffusion en différé

**Prix spécial**

s. o.

**Prix régulier**

99 \$

**Équipe de formation**Mylène Goyette,  
CQFFPour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)**Immobilier des particuliers : Aspects fiscaux (IMMOPART2026)****Au programme**

- Règles afférentes au calcul du revenu et aux dépenses déductibles dans le calcul du revenu net de location
- Profit réalisé à la vente d'un immeuble : gain en capital et récupération d'amortissement
- Perte finale à la disposition d'un immeuble locatif
- Pertes locatives et absence de la nécessité d'avoir une expectative raisonnable de profit (ERP) lorsqu'il n'y a pas d'élément personnel
- Immeubles locatifs et changements d'usage
- Pot-pourri sur divers sujets rattachés à l'immobilier
- Disposition d'une résidence et déduction de certaines dépenses – jurisprudence récente
- Hébergement de courte durée

**Séance**

30 juin 2026 au 30 avril 2027

**Mode de diffusion**

Webdiffusion en différé

**Prix spécial**

s. o.

**Prix régulier**

99 \$

**Équipe de formation**Mylène Goyette,  
CQFFPour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)


**Nouveauté : Formations d'une durée de 2 heures ou moins**

**Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les particuliers (RIPART2026)**


<p><b>Au programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le redressement et l'insolvabilité dans le contexte économique actuel et à venir</li> <li>• Aspects juridiques de la faillite et le rôle du syndic autorisé en insolvabilité</li> <li>• Aspects juridiques de la proposition de consommateur</li> <li>• Aspects fiscaux applicables dans les cas de faillite</li> <li>• Aspects fiscaux applicables dans les cas de proposition de consommateur</li> </ul>	<b>Séance</b>	
	15 mai 2026 au 30 avril 2027	
	<b>Mode de diffusion</b>	
	Webdiffusion en différé	
	<b>Prix spécial</b>	<b>Prix régulier</b>
	s. o.	99 \$

**Équipe de formation**



Sabrina Fortin,  
Raymond Chabot Inc.



Mylène Goyette,  
CQFF

[Pour vous inscrire : portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)


**Retraite : Stratégies de décaissement (RETSDEC2026)**

<p><b>Au programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits et stratégies</li> <li>• Décaissement à la retraite et le risque de survie</li> <li>• Priorisation/optimisation des décaissements</li> <li>• Nouvelles solutions de décaissement</li> <li>• Exemples de décaissement et cas pratiques</li> </ul>	<b>Séance</b>	
	19 novembre 2026 au 30 avril 2027	
	<b>Mode de diffusion</b>	
	Webdiffusion en différé	
	<b>Prix spécial</b>	<b>Prix régulier</b>
	s. o.	99 \$


  

**Équipe de formation**


La composition de l'équipe de formation pourrait être modifiée.



Martin Dupras,  
ConFor financiers inc.



Mélanie Beauvais,  
Bachand Lafleur



Dany Lacoste,  
Décléc financier

[Pour vous inscrire : portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)


**Nouveauté : Formations d'une durée de 2 heures ou moins**

**Calcul de l'impôt de la partie I pour une société (CALCULPI2026)**


<p><b>Au programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déduction accordée aux petites entreprises : fédéral et Québec</li> <li>• Réduction d'impôt générale</li> <li>• Fraction remboursable de l'impôt de la partie I</li> <li>• Autres éléments à considérer dans le calcul de l'impôt de la partie I</li> <li>• Calcul interprovincial</li> <li>• Survol des crédits d'impôt (fédéral et Québec)</li> </ul>	<b>Séance</b>	
	30 juin 2026 au 30 avril 2027	
	<b>Mode de diffusion</b>	
	Webdiffusion en différé	
	<b>Prix spécial</b>	<b>Prix régulier</b>
	s. o.	99 \$

**Équipe de formation**



Érika Vallières,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF


[Pour vous inscrire : portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

**Immobilisations et DPA pour les sociétés (DPA2026)**


<p><b>Au programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de base de la DPA                     <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Détermination du coût en capital</li> <li>&gt; FNACC</li> <li>&gt; Date d'acquisition et de mise en service d'un bien</li> <li>&gt; Règle du demi-taux</li> <li>&gt; Catégories distinctes</li> </ul> </li> <li>• Biens relatifs à l'incitatif à l'investissement accéléré (BIIA), biens relatifs à l'incitatif à l'investissement réaccélééré (BIIR) et passation en charges immédiate</li> <li>• Catégories d'amortissement</li> <li>• Annexe 8 – Structure et fonctionnement                     <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Étapes à suivre en pratique</li> <li>&gt; Produit de disposition</li> <li>&gt; Perte finale et récupération d'amortissement</li> </ul> </li> <li>• Erreurs fréquentes et éléments de planification</li> </ul>	<b>Séance</b>	
	30 juin 2026 au 30 avril 2027	
	<b>Mode de diffusion</b>	
	Webdiffusion en différé	
	<b>Prix spécial</b>	<b>Prix régulier</b>
	s. o.	99 \$

**Équipe de formation**



Érika Vallières,  
CQFF



Mylène Goyette,  
CQFF


[Pour vous inscrire : portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

**Nouveauté : Formations d'une durée de 2 heures ou moins**

**Impôt de la partie IV, IMRTD et RTD (IMPOTPIV2026)**

<p><b>Au programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notion de sociétés rattachées</li> <li>• Impôt en main remboursable au titre de dividendes (IMRTDD et IMRTDND)</li> <li>• Remboursement au titre de dividendes (RTD)</li> <li>• Stratégies fiscales en lien avec l'impôt de la partie IV</li> <li>• Analyse de règles proposées dans le budget fédéral de novembre 2025</li> <li>• Application pratique des nouvelles mesures</li> </ul>	<b>Séance</b>	
	10 décembre 2026 au 30 avril 2027	
	<b>Mode de diffusion</b>	
	Webdiffusion en différé	
	<b>Prix spécial</b>	<b>Prix régulier</b>
	s. o.	99 \$

**Équipe de formation**




Mylène Goyette,  
CQFF

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)


**Redressement et/ou insolvabilité : Aspects fiscaux pour les sociétés (RISOC2026)**

<p><b>Au programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en contexte</li> <li>• Le rôle d'un syndic autorisé en insolvabilité</li> <li>• Les différentes options</li> <li>• Enjeux fiscaux</li> <li>• Responsabilité et risques</li> <li>• Erreurs les plus fréquentes</li> </ul>	<b>Séance</b>	
	15 mai 2026 au 30 avril 2027	
	<b>Mode de diffusion</b>	
	Webdiffusion en différé	
	<b>Prix spécial</b>	<b>Prix régulier</b>
	s. o.	99 \$


**Équipe de formation**



Michel Thibault,  
Raymond Chabot Inc.



Yannick Bourassa-Milot,  
Raymond Chabot Inc.



Mylène Goyette,  
CQFF

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

## TPS/TVH et TVQ : Mise à jour et particularités (MAJTX2026)

**Durée :** 3,5 heures

### Au programme

- Revue des récents développements en TPS/TVH et TVQ ainsi que des autres taxes et droits canadiens
- Revue des particularités touchant certains secteurs d'activités
- Revue des erreurs les plus fréquentes aux fins de la TPS, de la TVH et de la TVQ
- Conseils pratiques aux fins de la TPS/TVH et TVQ

### Matériel du participant

Ouvrage de référence servant de matériel de formation :

- *Taxes à la consommation : TPS/TVH, TVQ et autres taxes*

### But de la formation

Cette formation vise à mettre à jour vos connaissances en TPS, TVH et en TVQ ainsi que des autres taxes et droits et à traiter de particularités touchant certains secteurs d'activités.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation notamment ceux annoncés dans les budgets ainsi que les nouvelles interprétations techniques et jurisprudences rendues
- Déterminer les principaux enjeux et particularités pour son organisation ou ses clients
- Être au fait des erreurs les plus fréquentes et de conseils pratiques pour optimiser les pratiques touchant la TPS, la TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes dans son organisation ou auprès de ses clients

### Clientèle cible

Tous les comptables.

**Avertissement :** Il est recommandé aux participants de ne suivre qu'une seule des deux formations figurant au programme, soit celle-ci ou *TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités*.

### Équipe de formation



Maryse Janelle,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Frédéric Gagné,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton

### Séances

- 11 novembre 2026 – 8 h 30 à 12 h | Formation à distance en direct
- 19 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options
Formation à distance en direct	299 \$	399 \$	Format papier + 75 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	349 \$	399 \$	Format papier + 75 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

## TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités (APPTX2026)

**Durée :** 7 heures

### Au programme

- Vue d'ensemble des régimes de taxes à la consommation canadiennes
- Autres taxes de vente et à la consommation canadiennes
- Modalités d'application générales
- Réorganisations et autres structures
- Crédits et remboursements de la taxe sur les intrants (CTI-RTI)
- Autres mesures de remboursements
- Inscription, perception, déclaration et cotisations
- Fournitures détaxées et exonérées
- Transactions employeurs, salariés et associés
- Véhicules automobiles
- TPS et TVQ, organismes du secteur public – OSBL, organismes de bienfaisance et institutions publiques
- Municipalités
- Immobilier
- Autres secteurs d'activités et autres particularités en TPS/TVH/TVQ/autres taxes
- Liste de contrôle : TPS/TVH/TVQ/autres taxes
- Conseils pratiques et erreurs les plus fréquentes aux fins de la TPS/TVH et TVQ
- Tableaux utiles

### Matériel du participant

Ouvrage de référence servant de matériel de formation :

- *Taxes à la consommation : TPS/TVH, TVQ et autres taxes*

### But de la formation

Cette formation vise à faire une revue de l'ensemble des concepts, applications et particularités touchant la TPS, la TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Appliquer vos connaissances des régimes de taxes à la consommation, y compris les modalités d'application de la TPS, de la TVH, de la TVQ ainsi que des autres taxes et droits
- Prendre connaissance des autres régimes de taxes au Canada et à l'international auxquels son organisation ou ses clients sont soumis
- Déterminer les principaux enjeux et particularités pour son organisation ou ses clients
- Être au fait des erreurs les plus fréquentes et de conseils pratiques pour optimiser les pratiques touchant la TPS, la TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes dans son organisation ou auprès de ses clients
- Mettre en œuvre un plan d'action s'il y a lieu pour son organisation ou auprès de ses clients

### Clientèle cible

Tous les comptables.

**Avertissement :** Il est recommandé aux participants de ne suivre qu'une seule des deux formations figurant au programme, soit celle-ci ou *TPS/TVH, et TVQ : Mise à jour et particularités*.

### Équipe de formation



Maryse Janelle,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Juan Paradis,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton

### Séance

19 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 75 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

## TPS/TVH et TVQ : Immobilier (TXIMMO2026)

**Durée :** 2 heures ou moins

### Au programme

- Concepts fondamentaux
- Fournitures exonérées d'immeubles
- Fournitures taxables d'immeubles
- Perception et remise de la taxe à la vente d'un immeuble
- Remboursement pour habitation neuve et pour immeubles d'habitation locatifs neufs
- Cas particuliers : reprises de possession et bris ou annulation de contrat
- Erreurs fréquentes et conséquences

### Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

### But de la formation

Cette formation vise à faire un tour d'horizon en TPS/TVH et en TVQ touchant l'immobilier.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux enjeux législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation touchant l'immobilier

- Déterminer les principaux enjeux et particularités en taxes à la consommation touchant l'immobilier
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la TPS, la TVH et la TVQ dans un contexte immobilier

### Clientèle cible

Tout professionnel œuvrant en TPS, en TVH et en TVQ touchant l'immobilier.

### Équipe de formation



Gérard Durocher,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Frédéric Gagné,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton

### Séance

19 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.

## Applications et particularités en taxes de vente et d'utilisation américaine (Sales & Use Tax) (TXUSA2026) – En rappel

**Durée :** 1,5 heures

### Au programme

- Concepts généraux en matière de SUT
- Particularités par secteurs d'activités
- Particularités et taxes spéciales

### Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

### But de la formation

Cette formation vise à faire un tour d'horizon des régimes de taxes à la consommation aux États-Unis.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître le cadre législatif général en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation aux États-Unis
- Déterminer les principaux enjeux et particularités en taxes à la consommation aux États-Unis

- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant les taxes à la consommation aux États-Unis dans son organisation ou auprès de ses clients

### Clientèle cible

Tout professionnel œuvrant avec des entreprises ayant des ventes aux États-Unis.

### Équipe de formation



Maryse Janelle,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Frédéric Gagné,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton

### Séance

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

# NCECF et NCOSBL : Mise à jour et présentation des états financiers (MAJNC2026)

**Durée :** 3,5 heures

## Au programme

- Nouveautés NCECF et NCOSBL - Partie II du *Manuel de CPA Canada – Normes comptables pour les entreprises à capital fermé* et Partie III du *Manuel de CPA Canada – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé*
  - > Changements applicables aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2027
    - 3041 : Agriculture
  - > Exposé-sondage en cours
    - 3064 : Évaluation ultérieure des écarts d'acquisition et actifs incorporels acquis
    - Exemption relative à la comptabilisation des actifs incorporels acquis et amortissement des écarts d'acquisition
  - > Projet à l'étape de délibérations sur les commentaires reçus vis-à-vis des documents de consultation
    - Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé
    - Rendre les normes modulables (projet découlant de l'examen approfondi des NCECF)
  - > Projets acceptés
  - > Projets de recherche
    - Examen de la Préface
    - Fondements conceptuels des états financiers, difficultés liées au chapitre 1000
    - Fondements conceptuels des états financiers, difficultés liées au chapitre 1001
    - Cadre pour les indications liées à l'application des NCECF et des NCOSBL
  - > En rappel : Changements applicables aux exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2026
    - NOC-21 : Traitement comptable des contrats d'assurance vie ayant une valeur de rachat
    - 3400 : Produits – Frais ou paiements initiaux non remboursables
- Nouveautés spécifiques NCOSBL - Partie III du *Manuel de CPA Canada – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé*
  - > 4411 - Apports – Comptabilisation des produits et questions connexes
  - > 4450 - Présentation des entités contrôlées et apparentées dans les états financiers des organismes sans but lucratif
- Retour sur l'inspection professionnelle de l'Ordre des CPA du Québec
- Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers
- Outils d'application

« Très intéressant et bonne vulgarisation des différents sujets. J'ai beaucoup aimé. »

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

## Matériel du participant

- Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.
- Ouvrage de référence servant de matériel de formation :
  - > *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et volets fiscaux rattachés*
  - > *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et volets fiscaux rattachés*

## But de la formation

Cette formation vise à mettre à jour vos connaissances en NCECF et NCOSBL ainsi que les impacts sur la présentation des états financiers.

## Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Appliquer vos connaissances de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*
- Appliquer vos connaissances de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*
- Connaître les impacts de ces mises à jour sur la comptabilisation et la présentation des états financiers inclus dans la Partie II et la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*

## Clientèle cible

Tous les comptables.

## Équipe de formation



Stéphane Landry,  
Raymond Chabot  
Grant Thornton



Marianne Perry,  
Université de  
Sherbrooke

## Séances

- 27 octobre 2026 – 8 h 30 à 12 h | Formation à distance en direct
- 5 novembre 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

## Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Options
Formation à distance en direct	199 \$	299 \$	Format papier + 50 \$ Ajout différé + 100 \$
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

## PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales (PMEOSBL2026) – En rappel

**Durée :** 3,5 heures

### Au programme

- Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales des PME
  - > Revue des ajustements fréquents à l'annexe 1 de la déclaration fiscale - *Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu*
    - Amortissement comptable et déduction pour amortissement
    - Gain ou perte sur disposition d'actifs et gain ou perte en capital
    - Part dans le revenu ou la perte de filiales et de sociétés affiliées
    - Frais de financement
    - Limitations des dépenses automobiles
    - Réserves comptables
    - Imposition des revenus provenant de feuillets fiscaux
    - Autres dépenses comptables non déductibles
  - > Revue de particularités dans le traitement de certaines opérations
    - Traitement fiscal d'un contrat de location-acquisition
    - Traitement fiscal des crédits d'impôts
    - Traitement fiscal des revenus d'intérêts et des dépenses d'intérêts
    - Impact fiscal de la répartition du coût d'acquisition d'un groupe de biens
    - Identification du revenu d'entreprise exploitée activement aux fins fiscales
    - Différence entre une radiation et un règlement de dette
    - Identification du montant déductible sur les reçus pour dons
    - Documentation requise pour les honoraires de gestion
    - Éléments affectant le compte d'actif ou de passif d'impôt futur
- Particularités supplémentaires pour les déclarations fiscales des OSBL
  - > Déclarations de renseignements supplémentaires

### Matériel du participant

- Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.
- Ouvrage de référence servant de matériel de formation (incluant les volets fiscaux rattachés à la comptabilité et à la présentation) :
  - > Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*
  - > Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*

### But de la formation

Cette formation vise à couvrir les principales différences entre la comptabilisation aux états financiers selon les normes en comptabilité pour les entreprises à capital fermé et les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé et les déclarations fiscales.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Appliquer vos connaissances dans les normes en comptabilité pour les entreprises à capital fermé au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers
- Appliquer vos connaissances dans les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers
- Appliquer vos connaissances sur les différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales des PME et des OSBL.

### Clientèle cible

Tous les comptables.

### Équipe de formation



Marianne Perry,  
Université de  
Sherbrooke



Karine Phaneuf,  
UQAM

### Séance

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

**Matériel du participant**

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

**Clientèle cible**

Tous les comptables.

**Séance**

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

**Tarifs**

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	449 \$	499 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

**Équipe de formation**



Mireille Dubé,  
collaboratrice  
au CQFF



Anne-Marie Hubert,  
collaboratrice  
au CQFF

Pour vous inscrire : [portail.cqff.com](http://portail.cqff.com)

**NCECF : Applications et particularités – Consolidation, revenus, instruments financiers et entreprise en difficulté financière (NCECF2026) – En rappel**

**Durée :** 6 heures

**Au programme**

- Consolidation
  - > Consolidation – récapitulation et choix de conventions comptables
  - > Acquisition d'entreprises – ventilation du prix d'achat – 1582
  - > Actifs incorporels générés à l'interne – 3064
  - > Opérations entre apparentés – 3840
- Revenus
  - > Aide gouvernementale – 3800 et 3805
  - > Produits – 3400
- Instruments financiers
  - > Classement, évaluation et mesure des passifs/actifs financiers – 3856
  - > Actions privilégiées rachetables – 3856
  - > Couverture – 3856
- Entreprises en difficultés financières
  - > Dépréciation d'actifs à long terme – 3063
  - > Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités – 3475

**But de la formation**

Cette formation vise à couvrir les principaux enjeux d'applications et de particularités NCECF au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers.

**Objectifs de la formation**

- À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :
- Appliquer ses connaissances en NCECF sur la comptabilisation et la présentation des états financiers
  - Connaître les principaux choix comptables et de présentation des états financiers
  - Solutionner les principaux enjeux pratiques de comptabilisation et de présentation des états financiers
  - Appliquer ses connaissances sur les différences entre la comptabilisation et la déclaration fiscale de l'entreprise

**NCOSBL du secteur privé : Applications et particularités – Consolidation, actifs et revenu (NCOSBL2026) – En rappel**

**Durée :** 7 heures

**Au programme**

- Consolidation
  - > Consolidation – récapitulation et choix de conventions comptables
- Actifs
  - > Stocks, immobilisations, actifs incorporels et collections.
- Revenus
  - > Constatation des apports – 4410

**Objectifs de la formation**

- À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :
- Appliquer ses connaissances en NCOSBL sur la comptabilisation et la présentation des états financiers
  - Connaître les principaux choix comptables et de présentation des états financiers
  - Solutionner les principaux enjeux pratiques de comptabilisation et de présentation des états financiers
  - Appliquer ses connaissances sur les différences entre la comptabilisation et la déclaration fiscale de l'entreprise

Cette formation vise à couvrir les principaux enjeux d'applications et de particularités NCOSBL au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers.

## NCECF : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers (NCECFSOM2026) – En rappel

**Durée :** 3,5 heures

### Au programme

- Sommaire des choix comptables dans la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et de leur impact sur la présentation des états financiers
  - > Stocks – Détermination du coût des stocks selon la formule PEPS ou la formule du coût moyen
  - > Aide gouvernementale et crédit d'impôt à l'investissement concernant l'acquisition d'immobilisations – Déduite du coût des immobilisations en cause ou reportée
  - > Actifs incorporels développés à l'interne - Capitalisés ou passés à la dépense
  - > Coûts d'emprunts – Capitalisés ou passés à la dépense
  - > Filiales, partenariats et participations dans des entités sous influence notable – Revue des méthodes comptables pour la comptabilisation des participations
  - > Instruments financiers
    - Évaluation des instruments financiers à la juste valeur ou au coût
    - Évaluation des instruments financiers avec composante passif et capitaux propres
  - > Impôts sur les bénéfices – Comptabilisation des impôts sur les bénéfices selon la méthode des impôts exigibles ou des impôts futurs
  - > Agriculture – Évaluation des stocks agricoles selon le modèle du coût ou de la valeur nette de réalisation
- Sommaire des choix de présentation des états financiers de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*
- Revue de la normalisation entourant les changements de méthodes comptables

### Matériel du participant

Ouvrage de référence servant de matériel de formation :

- *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et volets fiscaux rattachés*

### But de la formation

Cette formation vise à couvrir les principaux choix comptables et de présentation des états financiers inclus dans la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Appliquer vos connaissances de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*
- Connaître les principaux choix comptables et de présentation des états financiers inclus dans la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*

### Cientèle cible

Tous les comptables.

### Équipe de formation



Marianne Perry,  
Université de  
Sherbrooke

### Séance

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial <sup>1</sup>	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	249 \$	299 \$	Format papier + 50 \$

<sup>1</sup> Prix spécial jusqu'au 15 octobre. Si la facture n'est pas payée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera automatiquement ajoutée pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

## NCOSBL du secteur privé : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers (NCOSBLSOM2026) – En rappel

**Durée :** 2 heures

### Au programme

- Sommaire des choix comptables inclus dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé et de leur impact sur la présentation des états financiers
  - > Apports – Comptabilisation selon la méthode du report ou de la méthode de la comptabilité par fonds affectés
  - > Apports de biens et services – Choix de comptabiliser les apports de biens et services
  - > Organismes sans but lucratif contrôlés – Revue des méthodes comptables
  - > Entreprises à but lucratif contrôlées – Revue des méthodes comptables
  - > Coentreprises – Revue des méthodes comptables
  - > Immobilisations corporelles – Particularité pour les petits organismes sans but lucratif
  - > Collections détenues par les organismes sans but lucratif – Comptabilisation au coût ou à la valeur symbolique
- Sommaire des choix comptables inclus dans la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et de leur impact sur la présentation des états financiers
  - > Stocks – Détermination du coût des stocks selon la formule PEPS ou la formule du coût moyen
  - > Coûts d'emprunts – Capitalisés ou passés à la dépense
- Sommaire des choix de présentation des états financiers inclus dans la Partie II et de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé
- Revue de la normalisation entourant les changements de méthodes comptables

### Matériel du participant

Ouvrage de référence servant de matériel de formation :

- *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et volets fiscaux rattachés*

### But de la formation

Cette formation vise à couvrir les principaux choix comptables et de présentation des états financiers inclus dans la Partie II et la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé.

### Objectifs de la formation

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Appliquer vos connaissances de la Partie II et la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé
- Connaître les principaux choix comptables et de présentation des états financiers inclus dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé

### Clientèle cible

Tous les comptables.

### Équipe de formation



Marianne Perry,  
Université de  
Sherbrooke

### Séance

15 mai 2026 au 30 avril 2027 | Webdiffusion en différé

### Tarifs

Mode de diffusion	Prix spécial	Prix régulier	Option
Webdiffusion en différé	s. o.	99 \$	s. o.

## Courbes du CQFF et Courbes interactives

Les Courbes du CQFF sont une série de 42 courbes accessibles sur le site Web du CQFF démontrant les taux « réels » d'imposition sur un revenu additionnel gagné. Chaque courbe représente un type de ménage et mis à jour grâce à la contribution de l'équipe de CalcuFiscal inc.

En partenariat avec CalcuFiscal inc., **les courbes interactives**, offertes en version gratuite et en version payante, vous permettent de visualiser la façon dont vos revenus sont imposés en générant une courbe personnalisée selon votre propre situation.



## Outils utiles et pratiques

Cette section sur le site Web du CQFF regroupe plusieurs **outils gratuits**, notamment :

- L'outil fiscal du CQFF
- Le calendrier fiscal du CQFF
- La table d'impôt des particuliers et des sociétés du CQFF
- Les paliers d'imposition du CQFF
- La calculatrice d'impôts personnels de Thomson Reuters

Elle propose également des **outils payants**, offerts avec ou sans code promotionnel pour les participants du CQFF, dont :

- CalcuREER, un outil de CalcuFiscal inc. permettant d'optimiser les REER et les économies d'impôt
  - > Utilisez le code promotionnel **CQFF20** lors de votre achat pour bénéficier d'un rabais ou du meilleur prix en vigueur, selon le cas.
- L'abonnement Taxnet Pro de Thomson Reuters

## Publications

Cette section sur le site Web du CQFF regroupe plusieurs **publications gratuites**, notamment :

- Les Avis importants
- Les résumés des budgets
- Le Planiguide fiscal de Raymond Chabot Grant Thornton
- Le Guide de planification fiscale de fin d'année de Raymond Chabot Grant Thornton



# Nos différents modes de diffusion pour les formations

Mode de diffusion	Description	Avantages	À considérer
<b>Formation à distance en direct</b>	Séance se donnant <b>entièrement et uniquement à distance en direct</b> pouvant être captée pour diffusion future en webdiffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun déplacement n'est nécessaire pour suivre la formation</li> <li>Aucun supplément en présentiel ne s'applique</li> <li>Possibilité de clavarder en direct avec l'équipe de formations et de poser vos questions relatives au contenu</li> <li>Aucune évaluation sommative n'est requise pour faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire</li> <li>Le matériel de formation en format PDF est disponible dans les documents en ligne sur le portail du CQFF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire)</li> <li>Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance</li> <li>Aucune possibilité de faire des pauses ou de revenir en arrière, puisque la formation est en direct à une date fixe</li> <li>Formation à distance à une date fixe</li> </ul>
<b>Webdiffusion en direct</b>	Séance en direct <b>diffusant la formation captée précédemment et offrant une période de questions par clavardage à distance en direct</b> avec l'équipe de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun déplacement n'est nécessaire pour suivre la formation</li> <li>Aucun supplément en présentiel ne s'applique</li> <li>Possibilité de clavarder en direct avec l'équipe de formations et de poser vos questions relatives au contenu</li> <li>Aucune évaluation sommative n'est requise pour faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire</li> <li>Le matériel de formation en format PDF est disponible dans les documents en ligne sur le portail du CQFF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire)</li> <li>Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance</li> <li>Aucune possibilité de faire des pauses ou de revenir en arrière, puisque la formation est en direct à une date fixe</li> <li>Formation à distance à une date fixe</li> </ul>
<b>Webdiffusion en différé</b>	Séance ayant fait l'objet d'une formation <b>captée précédemment et se donnant uniquement à distance en différé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun déplacement n'est nécessaire pour suivre la formation</li> <li>Aucun supplément en présentiel ne s'applique</li> <li>Possibilité de suivre la formation à votre rythme (faire des pauses ou revenir en arrière) puisque la formation est en différé</li> <li>Le matériel de formation en format PDF est disponible dans les documents en ligne sur le portail du CQFF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire)</li> <li>Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance</li> <li>Aucune possibilité de clavarder en direct avec l'équipe de formation</li> <li>Évaluation sommative requise pour faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire</li> <li>Le prix de la formation est légèrement supérieur</li> <li>Aucune annulation ni aucun remboursement n'est possible dès que l'accès à la formation est accordé</li> </ul>
<b>Présentiel</b>	Séance se donnant <b>entièrement et uniquement en personne</b> pouvant être captée pour diffusion future en webdiffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de rencontrer en personne l'équipe de formation (avant la séance, lors des pauses, au repas s'il y a lieu et à la fin de la séance)</li> <li>Possibilité de réseauter avec les autres participants présents sur place</li> <li>Aucune évaluation sommative n'est requise pour faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire</li> <li>Le matériel de formation en format PDF est disponible dans les documents en ligne sur le portail du CQFF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déplacement requis pour suivre la formation</li> <li>Le format papier n'étant plus obligatoire, veuillez vous assurer que vos appareils sont suffisamment chargés pour toute la durée de la formation, au cas où le branchement serait indisponible ou non fonctionnel sur le lieu de formation (hors du contrôle du CQFF)</li> <li>Un supplément pour le présentiel s'applique</li> </ul>

## Lieux où sont données nos formations en présentiel

**Château Royal**  
3500, boul. du Souvenir  
Laval (Québec) H7V 1X2  
Tél. : 514 333-1000

**Plaza Boucherville (nouveau lieu)**  
1550, boul. de Montarville  
Boucherville (Québec) J4B 5Y3  
Tél. : 450 857-3336

**L'Hôtel Québec**  
3115, avenue des Hôtels  
Québec (Québec) G1W 3Z6  
Tél. : 418 658-5120

# Une équipe dynamique pour vous servir à travers le Québec

Notre équipe a été formée afin de vous offrir un service à la hauteur de vos besoins et attentes. Au CQFF, le plus important, c'est vous! Parce que vous êtes précieux, vous méritez un service personnalisé.

Notre équipe comprend des collaborateurs externes ainsi que toute la collaboration et le soutien du service de recherche fiscale de notre partenaire stratégique Raymond Chabot Grant Thornton pour la bonification des contenus et des formations du CQFF.



**Natalie Hotte**, D. Fisc. Pl. Fin., Fellow de l'Institut de planification financière  
Cheffe de pratique – Gestion des risques et Savoirs en fiscalité



**Mylène Goyette**, CPA, D.E.S.S. fisc.  
Cheffe de pratique – Programme de fiscalité



**Érika Vallières**, M. Fisc.  
Directrice – Fiscalité



**Daniel Benard**  
Directeur général



**Judith Dallaire**  
Responsable – Expérience client et opérations



**Kiri Aing**  
Coordonnatrice – Opérations, production documentaire et expérience client



**Sylvie Savard**  
Assistante administrative – Production documentaire, linguistique et expérience client

## Coordonnées du CQFF

### Les Tours Triomphe

2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 300, Laval (Québec) H7T 2P6  
Tél. : 514 333-3472 | Sans frais : 1 888 973-3472 | [formation@cqff.com](mailto:formation@cqff.com)

[CQFF.com](http://CQFF.com)



Formations en fiscalité et pour la fonction finance